

Le Gouvernement par ordonnances

Que fait le Gouvernement quand il s'impatiente de n'avoir pas encore de base légale pour fonder son intervention, en particulier dans les domaines où le rythme des développements technologiques dépasse largement celui du législateur le plus efficient ? Il gouverne par ordonnances. Tout simplement. On l'a vu dans le domaine des mass media électroniques : ordonnance sur la radiodiffusion par câble (1977), sur les essais locaux de radiodiffusion (1982), sur le vidéotex (1986), le tout en attendant l'arrêté fédéral sur la radiodiffusion par satellite, actuellement devant les Chambres, ainsi que les lois sur la radio-télévision et sur les télécommunications, toutes deux mises en consultation ces derniers mois.

Autre secteur où la technique va plus vite que le législateur, apparemment pas effrayé par les faits qui s'accomplissent chaque jour : la protection des données personnelles. Le projet de loi fédérale, déposé par les experts en 1983, a subi l'année suivante une procédure de consultation qui a tourné au massacre. Un nouveau projet, nettement réduit, a subi - pratique inhabituelle à ce stade - des hearings en mai 1986 ; au total, le projet a pris un retard considérable. Inscrit au calendrier de la présente législature, il ne parviendra aux Chambres qu'à la fin de la prochaine, vers 1990-1991. En attendant, dans le secteur privé, notamment dans les domaines de la pratique médicale, du marketing direct, de la surveillance au travail, il n'y a toujours pas l'obligation de prendre toutes les précautions voulues pour le traitement, informatisé ou non, des données personnelles.

Quand ces informations ne sont pas couvertes par le secret professionnel, la déontologie et les bonnes pratiques tiennent lieu de protection pour les employés et les clients.

Dans le secteur public fédéral en revanche, on a tenté de prévenir le danger : des directives, datant du 16 mars 1981, valables jusqu'à fin décembre 1986 et prolongées pour une période indéfinie, règlent le problème des quelque mille fichiers tenus par l'administration civile et militaire. Dans ce dernier domaine, comme dans celui de la police que le projet de loi prévoyait d'abord de réglementer, le législateur n'aura semble-t-il pas à se prononcer. D'où le bouquet d'ordonnances publiées au recueil officiel juste avant Noël, et toutes entrées en vigueur dès le 1er janvier dernier ; le premier de ces textes concerne Interpol Suisse, dont les tâches sont assurées par le Bureau central de police du Ministère public de la Confédération, qui gère notamment l'index automatisé du casier judiciaire (nommé Astérix) ; l'ordonnance sauvegarde les droits des personnes concernées à l'accès ainsi qu'à la rectification des informations fausses ou à la destruction d'inscriptions infondées, et le fait d'une manière analogue à celle de l'Ordonnance du 16 décembre 1985 sur le système de recherches informatisées de police (RIPOL, ex-Kis). Le service d'identification du Ministère public de la Confédération fait l'objet d'une ordonnance distincte de celle concernant Interpol, mais, comme elle, datée du 1er décembre 86. Là aussi, on prévoit de respecter les droits des personnes concernées, sur lesquelles des données sont mémorisées soit par le service d'identification, soit par l'index central des dossiers.

Ainsi, les données rassemblées par la police fédérale font l'objet de dispositions respectueuses des "droits fondamentaux, en particulier ceux de la personnalité".

(suite au verso)

Croissance et morosité

■ (mam) Malgré la croissance économique de ces cinq dernières années, une majorité de Suisses alémaniques ne croient plus à une amélioration future de la qualité de la vie. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé à la mi-décembre par l'institut MIS sur un échantillon de 600 personnes pour le compte de *Kassensturz*, l'émission TV des consommateurs alémaniques.

On connaît les réserves à faire sur la représentativité des sondages. Effectué dans la période de déprime

Le gouvernement par ordonnances

(suite)

L'autorité a repris des réglementations qui prévalent déjà dans les secteurs à fichiers ultrasensibles, tel le système PLASTA, qui enregistre les demandeurs d'emplois et les places vacantes (Ordonnance du 27.9.1982), ou le PISA, qui rassemble tout le personnel de l'armée (Ordonnance du 29.10.1986).

Dans le secteur public fédéral tout au moins, on tente de concilier l'informatique et les libertés - pour reprendre la terminologie utilisée en France. Par voie d'ordonnance et sauf exception (PISA), sans bases légales, le Conseil fédéral fait savoir qu'il veut prendre au sérieux les droits de la personne fichée, surtout si elle l'est par la police ou l'armée. Il faudrait qu'il en aille rapidement de même dans certaines autres administrations, également utilisatrices de données sensibles, en particulier les assurances sociales, AI en tête.

Le Gouvernement par ordonnances : une réponse possible aux développements de la technique, beaucoup plus rapides que le législateur, et qui s'accommodent mal de l'Etat de droit avec sa stricte hiérarchie entre les actes législatifs.

YJ

gastrique et financière des fêtes de fin d'année, celui-ci n'échappe certainement pas aux critiques d'usage. Il n'empêche que l'image du "bonheur suisse" qu'il nous renvoie est plutôt surprenante.

C'est ainsi qu'une personne interrogée sur cinq considère que la qualité de sa vie a baissé au cours des cinq dernières années. 60% de nos compatriotes d'outre-Sarine ne croient pas que la croissance annoncée pour les années à venir puisse apporter quelque chose à leur plaisir de vivre. L'argent ne fait donc plus le bonheur ? il ne semble pas, car pour la moitié des sondés, la qualité de la vie est indépendante du revenu. L'enquête n'a pas exploré les raisons qui motivent ces projections pessimistes. Par contre, le bilan que les gens dressent des cinq années écoulées révèle un mécontentement dans à peu près tous les domaines de la vie quotidienne. Par exemple le logement : l'exode des citadins vers les campagnes n'est pas dû à la seule hausse des loyers, puisque 58% des habitants des villes se plaignent de la qualité de l'air et 31% de l'augmentation constante du bruit. Si huit personnes interrogées sur dix, dans la catégorie des 35-54 ans, retirent de leur travail une satisfaction égale ou supérieure à celle d'il y a cinq ans, 2/3 des hommes trouvent que leur activité est devenue "plus dure et plus astreignante". Malgré l'augmentation globale des dépenses de santé, 49% des sondés estiment que l'état de santé général de la population s'est plutôt dégradé en cinq ans.

Quant à l'avenir, les femmes sont un peu plus nombreuses (64%) que les hommes (55%) à penser que la qualité de la vie ira en se dégradant. Autres différences intéressantes : la morosité est plus répandue chez les gens qui gagnent moins de 4000 francs par mois que dans les classes plus aisées et le pessimisme face à l'avenir est nettement mieux partagé par les Suisses alémaniques qui se classent politiquement "plutôt à droite" (70%) que par ceux qui se disent "plutôt à gauche" (51%). Bizarre, on dit souvent que la "sinistrose" est une maladie qui sévit avant tout dans les cercles de la gauche ...

■ (fb) L'une des angoisses secrètes des membres d'un Exécutif est probablement la trace qui restera de leur passage. Non pas, d'ailleurs, les réalisations politiques, mais les bibelots inutiles qui encombrant les tables du salon... Quand en plus l'argent ne manque pas, on en arrive à la situation de la ville de Genève.

HUMEUR

Les magistrats qui balisent Genève

A tout seigneur tout honneur: c'est à Claude Ketterer que la Vieille-Ville est redevable de ces lampadaires qui ont l'air de s'être enfoncés dans le sol ; ce sont en réalité des corbeilles à papier en fer forgé doublé d'aluminium (pour faire plus kitch?). Responsable de la culture, René Emmenegger a disposé dans toute la ville des colonnes cubiques d'un mauvais goût très sûr - métal noir avec une base en granit et quatre petits écussons rouge et jaune - dont les faces affichent (en caractères microscopiques) les mementos des spectacles. C'est sans doute pour contribuer à l'animation de la cité qu'elles sont plantées au milieu des cheminements des piétons.

Claude Haegi, jeune cadre dynamique, fait dans les panneaux électroniques d'information municipale et surtout touristique. Aux dernières nouvelles, ces panneaux vont être supprimés pour revenir sous une autre forme. C'est fou ce que du bon marché vulgaire peut coûter cher!

Peu suspect de donner dans le gadget moderniste, Roger Dafflon se contente de chercher sans relâche à transformer tout espace de jeu libre en un terrain de football konform (la rédaction ne dispose pas de caractères cyrilliques).

En attendant de revenir à Genève dans le train spécial dû à tout nouveau conseiller fédéral, Guy-Olivier Segond, quant à lui, prétend créer un mini-chemin de fer du pont du Mont-Blanc à la Perle-du-lac, dans la meilleure tradition Disneyland.

Et c'est sans doute le Conseil administratif in corpore qu'il faut féliciter de ces boîtes à journaux rouge et jaune en forme de clé qui hébergent l'information municipale. Non, il n'y a pas que les chiens et les renards qui aiment marquer leur territoire.

ARNOLD KOLLER N'Y RESTERA PAS **Qui veut du D.M.F. ?**

■ (jd) Jean-Pascal Delamuraz n'a fait qu'un passage-éclair au Département militaire : trois ans à peine, c'est court pour marquer de son empreinte une administration et une politique.

La situation risque bien de se reproduire. On voit mal le spécialiste du droit économique Arnold Koller végéter des années durant à la tête des ronds-de-cuir galonnés du DMF. Déjà son parti a annoncé que l'expérience ne serait que provisoire.

Donc, à moins de tomber sur des candidats sur mesure - des Chaudet, Gnaegi ou Chevallaz - à l'aise dans le milieu militaire et satisfaits de faire la tournée des popotes, il faudra s'habituer à voir défiler les têtes du DMF, occupées à lorgner les vacances possibles au sein de départements mieux cotés.

L'affaire peut paraître d'une importance mineure. Erreur : elle révèle une profonde faiblesse dans la di-

rection de la défense nationale. Déjà les "généraux" helvétiques sont de véritables étoiles filantes : nommés à un âge avancé, les commandants de corps décrochent après quatre ou cinq ans, retraite anticipée obligatoire atteinte. Alors qui pour la continuité ? Très probablement, un complexe de représentants de l'industrie et de l'administration militaire dont nous avons dessiné les contours dans ces colonnes (DP 756) : des groupes de travail mixtes qui préparent la planification de l'armement, le groupe "de tête" du DMF (5 représentants de l'industrie, 4 de l'administration) qui détermine les programmes d'armement, et d'autres encore. Et où l'on voit que les milieux privés de la métallurgie notamment jouent un rôle-clé dans la définition des besoins militaires.

Certes cet état de fait s'est développé bien avant le passage de Delamuraz au DMF. Mais la volatilité des chefs

du département ne peut que renforcer cette évolution, où les "besoins économiques" priment la conception politique de la défense. Voir à titre d'exemple la commande de 1200 camions à Saurer et la décision de fabriquer sous licence - donc plus lentement et plus cher - 380 chars Leopard.

Cette évolution devrait inciter le Conseil fédéral à étudier et à proposer une nouvelle distribution des tâches, mieux équilibrée, entre les différents départements. A défaut d'élargir le collège exécutif à 9, voire à 11 membres, il devrait être possible de décharger les départements mammouth - intérieur, justice et police, économie publique - pour étoffer ceux dont la direction ne semble pas provoquer trop de stress. Ou, à l'instar de certaines communes (Lausanne) ou de certains cantons (Valais), pourquoi ne pas renoncer à fixer dans la loi les domaines couverts par chaque département et laisser les magistrats élus négocier entre eux la répartition des tâches, en fonction de leurs préférences et de leurs qualifications ?

NUMERO SPECIAL DE TRAKTANDUM

La Suisse innovatrice

■ (jd) A l'occasion de son cinquième anniversaire, *Traktandum* - une publication qui édite dix fois l'an des fiches d'information sur tous les aspects de la vie communale et cantonale (1) - propose une sélection de brèves nouvelles qu'il a diffusées au cours des cinq dernières années et qui portent sur des solutions, des idées, des projets originaux. Rien de révolutionnaire certes, mais une image de la Suisse locale qui bouge. A titre d'exemple :

Fiscalité

La commune zurichoise d'Opfikon - Glattbrugg est propriétaire d'environ 350 oeuvres d'art. Et ce grâce à son ancien percepteur, qui acceptait que les artistes en difficulté financière s'acquittent de leurs impôts en nature.

Enseignement

Saint-Gall est le premier canton suisse à avoir mis sur pied un programme complet d'éducation sanitaire de l'école enfantine à la maternité. Ce

programme ne fait pas l'objet d'une branche particulière d'enseignement mais il est appliqué dans le cadre des différentes disciplines.

Droits politiques

Depuis plusieurs années Yverdon dispose d'une urne mobile dans un bus ; lors des votations, le bus dessert cinq arrêts dans la ville, du vendredi soir au dimanche à midi.

Droit

La ville de Baden communique à chaque habitant toutes les données enregistrées sur ordinateur qui les concernent, avec prière de stipuler les erreurs éventuelles.

Environnement

Le nouveau règlement de constructions de Regensdorf (ZH) stipule que pour les projets de construction sur des parcelles de 1000 m², on doit prévoir un espace de 12 m² pour une installation de compostage.

Depuis septembre 1986 une entreprise privée de taxi, mandatée par les

Transports publics de la ville de Zurich, dessert un quartier qui n'est pas intégré dans le réseau urbain, et ce pour un tarif identique à celui des transports en commun.

Social

Depuis avril 1985, le Service social de la ville de Zurich finance huit communes d'habitation (36 places). Avec l'aide d'un encadrement minime, des jeunes de 16 à 24 ans y font l'apprentissage de l'autonomie. Il est fait de même pour une maison de 10 pièces qui abrite des personnes âgées.

Le canton de Bâle-campagne a mis en vigueur, au début de 1985, et à titre d'essai, un nouveau tarif médical : le prix de la consultation a été augmenté de 20% alors que les actes techniques (toute forme d'intervention, comme les piqûres, radiographies etc ...) ont été dévalués d'autant. L'objectif est de revaloriser le travail du médecin dans sa relation avec le patient, car, fait peu connu, ce travail est généralement fort mal payé.

(1) adresse utile : Verlag Steiner+Grüninger AG, Haus zum Adler, 8226 Schleithem

L'échéancier réformiste

■ (ag) Il y a eu l'accident, l'événement.

Puis, gigantesque caisse de résonance, l'information médiatique, répétitive, obsédante. Ensuite la discussion politique : Conseil fédéral, Chambres fédérales, ministres des pays rhénans touchés, Parlement européen.

Et maintenant ? Où est le "suivi" de l'affaire ? Plus l'information est forte, amplifiante, polyphonique, plus est flou l'échéancier des mesures à prendre. Bien sûr personne ne doute que l'enquête suive son cours, que l'étude des demandes en dédommagement ne soit menée diligemment, ou que les états-majors des grands de la chimie ne procèdent à des révisions sérieuses.

Mais la démocratie exige plus. Elle doit pouvoir s'exercer au lendemain des jours d'émotion. Elle commence, paradoxe, quand les médias lâchent le sujet. Elle s'inscrit dans la durée du réformisme et non pas dans les affects de l'actualité.

Permettez l'insistance sur ce point ! *Domaine Public*, à l'origine - et c'est la justification de son titre - voulait lutter contre le confidentialisme helvétique. Le secret réservé aux seuls initiés était dominant, dans le secteur économique notamment : des entreprises parmi les plus importantes ne publiaient pas leur chiffre d'affaires, ni de bilan consolidé. Aujourd'hui, elles communiquent de telles données, (la difficulté s'est déplacée : il faut être en mesure de les interpréter). Elles ont à leur service des spécialistes en relations publiques. Les médias de leur côté créent du verbe sur toute chose.

On a donc passé du confidentialisme au brouillage de l'information, à la course au scoop et à l'instantané.

L'exigence de transparence s'est ainsi transformée. Certes elle demande toujours, de la part de l'informateur, compétence, sérieux, recherche, analyse. Bref, autre chose que le baratin, mais surtout elle postule la mémoire. Pas celle des règlements de compte à froid et des rancunes rentrées, mais la mémoire du cheminement, du suivi. Le monde médiatique procède par parachutage, coups d'éclat, arrosage.

C'est le contraire de la mentalité réformiste qui va au pas du pas-à-pas. Aujourd'hui le contrôle démocratique, ce n'est pas la libre expression sans fin, c'est l'échéancier tenu à jour.

Mais revenons aux chimiques !

Le stockage

Il semble que la première décision prise ait été la réduction et la décentralisation des stocks. Il est évident à la lueur des flammes de Schweizerhalle qu'une telle concentration de produits mortifères dans un environnement urbain aussi dense est folie.

Mais la réduction des stocks implique des problèmes économiques sérieux : modulation de la fabrication, multiplication des transports dans l'hypothèse d'une déconcentration. Et surtout, une multinationale raisonne, comme l'indique son nom, à l'échelle internationale. Chaque pays fait valoir ses conditions propres : main d'oeuvre, législation, fiscalité. Il joue à son avantage la concurrence. Aucune multinationale n'y est insensible.

La question à suivre est donc non seulement la nature des précautions prises, mais la stratégie internationale que choisiront les chimiques et les répercussions économiques nationales qui en résulteront.

Contrôle Interne

Dans le débat consacré par le Conseil national à l'affaire Sandoz, Gilles Petitpierre a suggéré que les grandes entreprises qui opèrent des manipulations dangereuses se soumettent, sur le modèle des banques, à un contrôle interne spécifique. Nous avons eu la même idée qui présenterait les avantages suivants.

Ce contrôle, par un organe indépendant, ne remplacerait ni les exigences étatiques de sécurité, ni celle des assurances, ni la surveillance des usagers et riverains. Mais elle aurait son efficacité.

En effet, aucun responsable d'une entreprise, rendu attentif à un danger qui peut être corrigé, n'accepte de courir sciemment ce risque par esprit

d'économie, s'il sait que le rapport qu'il reçoit sera connu ou pourra être connu des organes de surveillance extérieurs et par conséquent sa responsabilité personnelle établie publiquement en cas d'accident.

La mise sur pied de tels contrôles internes, la définition de leur cahier des charges, l'établissement du rôle obligatoire des destinataires internes et externes des rapports établis, ne serait ni spectaculaire, ni médiatique, mais réformiste. Une telle mesure devrait donc figurer à l'échéancier tenu à jour.

Mais l'inactuel n'intéresse plus. Le domaine public a donc bien un sens nouveau et le réformisme est toujours une idée neuve.

Argovie prend le train en marche

■ (mam) A partir du premier juin, la plupart des Argoviens qui utilisent les transports publics en direction de la région bâloise profiteront des conditions très avantageuses que les citoyens des deux Bâle connaissent déjà. Par 139 voix contre aucune, le Grand Conseil a décidé de participer, pour une période d'essai de deux ans, à l'alliance tarifaire du Nord-Ouest de la Suisse.

Cette sorte de "subvention pour l'environnement" consentie par les autorités permettra aux usagers de se déplacer à leur guise sur les réseaux de transports publics d'une région qui couvre l'ensemble du territoire bâlois et une grande partie de l'Argovie pour 50 francs par mois. Particulièrement intéressant pour les pendulaires qui travaillent dans la cité rhénane. Les initiateurs ont également pensé à une catégorie de population très exposée aux accidents de la route : les jeunes de moins de 25 ans ne payeront que 25 francs l'abonnement mensuel, ce qui devrait les inciter à laisser plus souvent leurs véhicules à deux ou quatre roues au garage. Les autorités argoviennes envisagent également une extension possible vers Zurich.

Le marché décidera ...

■ (ebo-cfp) "Jusqu'à hier, pas de choix, aujourd'hui, l'embarras". Le 11 janvier est apparu sur le marché alémanique le troisième journal du dimanche. Lancée par la puissante machine du *Tages Anzeiger*, la nouvelle *SonntagsZeitung* devra se faire sa place entre l'ancien (*SonntagsBlick*) et le nouveau (*Neues SonntagsBlatt*).

La presse romande a largement répercuté l'événement. Contrastant avec les commentaires qui avaient salué la naissance le 7 décembre 86 du journal produit par Beat Curti et ses partenaires régionaux, la première impression est plutôt favorable. Le nouveau venu se présente dans le même format que le *Tages Anzeiger* de la semaine. Dépourvu de rubrique locale, il consacre presque six pages entières aux informations nationales et cinq à des thèmes économiques et politiques. On y trouve aussi un cahier touristique, agrémenté de très belles photos, un cahier culturel et l'inévitable cahier sportif, qui occupe à lui seul 15 des 32 journalistes de la rédaction. Tout cela fait de la SZ un hebdomadaire complet, agréable et sérieux sans être ennuyeux.

Sa présentation et son format le distinguent nettement du look "boulevard" de ses deux concurrents. Le maintien des trois titres supposerait une croissance du marché de l'ordre de 50%. La bataille risque de se jouer au niveau de la distribution. Le *SonntagsBlick* dispose d'une solide expérience dans ce domaine. Un journal du dimanche se vend avant tout au numéro, d'où l'importance du réseau de caissettes. La SZ a adopté les caissettes de sécurité alors que le système du *Neues SonntagsBlatt* incite au vol. La SZ dispose d'un atout de poids dans la mesure où les abonnés au *Tages Anzeiger* de la région zurichoise recevront le journal dans leur boîte à lettres le dimanche avant neuf heures, et ceci gratuitement pendant deux mois. Par la suite, il auront la possibilité de s'abonner à des conditions avantageuses. Cette particularité, ajoutée à la qualité générale du produit justifie un certain optimisme de la part du rédacteur en chef Fridolin Luchs-

ger, qui a présidé pendant quelques années aux destinées du *SonntagsBlick*.

Le géant du groupe Ringier ne semble pas trop avoir été affecté par cette nouvelle concurrence, ses ventes sont restées stables aux alentours de 375 000 exemplaires. Lancé à 350 000 exemplaires, le *Neues SonntagsBlatt* tire aujourd'hui à 200 000 alors que le petit dernier a démarré à 320 000. La direction espère voir les ventes se stabiliser aux alentours des 150 000 à la fin de la

première année. On sait qu'il a fallu dix ans au *SonntagsBlick*, alors seul sur le marché (si l'on excepte les journaux dominicaux allemands) pour sortir des chiffres rouges. Ses deux concurrents espèrent y parvenir en cinq ans. Le magazine économique *Bilanz* leur prédit un déficit de huit millions chacun pour le premier exercice.

Pour l'instant, on peut déjà établir une comparaison : ce 11 janvier, les cinq journaux dominicaux du pays ont paru dans les volumes suivants (ramené au format tabloïde) : SZ, 160 pages, *SonntagsBlick* 104, *Neues SonntagsBlatt* 64, *Matin* 72 + 120 pages de "magazines", *La Suisse* 72 + 92 de "magazine". Pour la suite, le marché tranchera.

FORET

Bûcherons recherchés

■ (ag) Dans le réseau des informations qui se croisent, et s'évanouissent, deux d'entre elles, au hasard de l'écoute et de la lecture, se sont pour moi télescopées.

Un bon connaisseur des problèmes agricoles explique que les excès de production, notamment laitière, qui sont dus à des importations de fourrage étranger ne profitent pas uniquement à ceux qu'on appelle des "paysans de gare". Beaucoup de petits paysans, qui ne disposent que d'un domaine trop petit, - faut-il rappeler que le sol est cher et rare - complètent ainsi "artificiellement" leur exploitation. C'est une condition de leur survie. Et aussi, les coopératives d'achat agricoles trouvent dans ces importations une part de leur chiffre d'affaires. Elles y tiennent donc.

A la radio romande, le responsable OFIAMT de la formation professionnelle des bûcherons expliquait les difficultés à recruter le personnel qui serait nécessaire pour l'entretien urgent des forêts.

Les raisons qu'il invoquait étaient on ne peut plus convaincantes. Métier mal rétribué ; aucune possibilité d'y faire carrière, d'obtenir une promotion ; métier pénible et dangereux.

Le rapprochement de ces deux informations. Pourquoi ne pas encourager des petits paysans à compléter leurs revenus annuels

par un travail forestier plutôt qu'à produire "artificiellement" de coûteux surplus laitiers.

Cet encouragement s'inscrirait dans une tradition depuis longtemps amorcée. Beaucoup d'agriculteurs exploitent leurs propres forêts. D'autres soumissionnent des lots à débiter pour le compte des communes.

Les obstacles d'une extension de cette pratique existent. L'équipement d'abord : jeeps et tracteurs ad hoc. Ce n'est pas prohibitif s'il y a aide publique. La distance dans d'autres cas, ou la trop faible rétribution. Mais il ne serait pas difficile, ni administrativement compliqué, de faire de cette activité annexe un gain accessoire bien payé. L'économie réalisée sur les surplus laitiers justifierait la dépense.

D'une façon générale, les agriculteurs ont l'immense qualité d'être professionnellement polyvalents. Or, quantité de travaux pourraient être réservés à ceux qui renonceraient à des productions artificielles : la mise en place et entretien de haies, certains secteurs d'arboriculture, la sylviculture, l'entretien de chemins de dévestiture non bétonnés etc... Il suffirait d'organiser, d'assurer la disposition des équipements et de rétribuer correctement. Mieux que l'importation de fourrages.

Le prix des armes

Combien les quelque 140 Etats du monde (micro-Etats non compris) dépensent-ils pour leur défense et leur sécurité - avec ou sans guillemets ? Si on en croit une publication qui fait autorité ⁽¹⁾, on arrive à un total d'environ 728 milliards de dollars pour 1984 (année la plus récente pour laquelle on ait des chiffres à peu près complets), total dont le détail par grandes catégories figure dans le tableau ci-dessous.

Bien entendu, une évaluation de ce genre soulève toutes sortes de problèmes. D'abord, il y a une demi-douzaine d'Etats pour lesquels on ne dispose d'aucunes données ou estimations. Par exemple, si les chiffres officiels pour les pays de l'OTAN sont relativement fiables, ceux pour les pays du Pacte de Varsovie ne le sont en général pas du tout ; en lieu et place, on doit donc utiliser diverses estimations d'origine occidentale.

Dans le cas de l'Union soviétique par exemple, les dépenses militaires avouées - celles figurant sous ce nom au budget - se montent à 23 milliards de dollars pour 1984 : mais qui pourrait croire que l'Union soviétique dépense à des fins militaires moins du dixième de ce que dépensent les USA ? C'est pourquoi, en se fondant sur diverses estimations, la principale source utilisée pour la présente contribution à DP - voir note ⁽¹⁾ - évalue les dépenses militaires soviétiques aux quatre cinquièmes environ des dépenses américaines

Il y a d'autres difficultés encore, par exemple celles liées à la nécessité de tout convertir en une monnaie commune, mais la plus importante, peut-être, tient à la notion même de dépenses ou, si on préfère, de coûts.

Pour les économistes, seuls comptent les coûts dits d'opportunité : en l'occurrence, le coût d'opportunité de la défense nationale est ce qu'on aurait pu faire avec les ressources (humaines et matérielles) qu'elle absorbe si on les avait utilisées efficacement à d'autres fins. Or, il y a de bonnes raisons de penser que le chiffre

de 728 milliards de dollars sous-estime significativement le coût d'opportunité des dépenses militaires. En Suisse, par exemple, le coût officiel d'une recrue (sans son équipement) se compose, outre une modeste solde, surtout des frais de nourriture, de logement et d'instruction. Le coût d'opportunité, par contre, est ce que cette recrue aurait pu produire si, au lieu de faire son service militaire, elle avait pu travailler dans le secteur civil.

Le fond du problème est que les Etats disposent, dans le domaine militaire, d'un pouvoir de monopole et de contrainte directe (bien qu'à des degrés divers : l'armée américaine, par exemple, ne comprend aujourd'hui que des engagés volontaires auxquels il faut donc verser des salaires concurrentiels). Comme à chaque fois qu'il y a monopole et pouvoir de contrainte directe, la conséquence générale en est une utilisation suboptimale des ressources absorbées et, du moins dans le cas des ressources humaines, une sous-rétribution.

A l'inverse, il arrive aussi que, pour diverses raisons, les Etats paient trop cher les ressources matérielles (équipements de toutes sortes) acquises à des fins militaires, ainsi qu'on peut le voir à l'occasion des scandales que cela provoque périodiquement aux Etats-Unis. (Des sièges de toilette facturés plusieurs centaines de dollars pièce en sont un exemple récent). Des pratiques de ce genre tendront à surestimer les

coûts d'opportunité du matériel militaire acquis.

Si on s'en tient aux coûts conventionnels (officiels ou estimés), c'est-à-dire à ces 728 milliards de dollars, le monde dépense à peu près 5% de son revenu total à des fins militaires. Après correction pour les coûts d'opportunité et autres sources de sous-estimation et de surestimation, le chiffre véritable se situe plus vraisemblablement entre 6 et 10%. C'est environ la part de l'investissement net dans le revenu mondial, c'est-à-dire ce que l'humanité consacre à accroître le parc d'équipements productifs en tous genres et à mettre en valeur de nouvelles terres et d'autres ressources productrices de mieux-être. Aucun doute n'est donc possible : les dépenses militaires pèsent très, très lourd.

S'agit-il, au moins pour l'essentiel, d'un gaspillage aussi futile que dangereux, comme on tend à le penser à gauche ? Ou est-ce au contraire le prix, certes lourd mais inévitable, que le monde doit payer pour assurer, tant bien que mal, sa sécurité et garantir la paix, comme on l'affirme volontiers à droite ?

S'il y a un domaine où fleurissent les clichés péremptoires, les idées reçues, les jugements à l'emporte-pièce, les réponses simples et toutes faites à des questions généralement complexes, c'est bien celui-là. C'est pourquoi on y reviendra.

Jean-Christian Lambelet

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. J.-C. Lambelet est professeur au département d'économétrie et d'économie politique (DEEP) de l'Université de Lausanne et à l'Institut des hautes études internationales (HEI) de Genève.

(1) *The Military Balance 1986-1987*, International Institute for Strategic Studies, Londres. (Adresse utile : 23 Tavistock Street, London WC2E 7NQ).

Dépenses militaires (1984, milliards de \$ en chiffres ronds)

OTAN	336	(dont USA : 237 ; Grande-Bretagne, France, Allemagne fédérale : 20-23 chacune)
Pacte de Varsovie	221	(dont URSS : 198)
Autre Europe	8	(dont Suisse : 2)
Moyen Orient et Afrique du Nord	90	(dont Arabie Saoudite : 23 ; Iran : 20 ; Irak : 14)
Afrique	7	(dont Afrique du Sud : 3)
Asie	54	(dont Japon : 12 ; Chine et Inde : 6-7)
Amérique latine	12	(dont Argentine et Chili : ~2 chacun ; Brésil, Cuba, Mexique, Pérou, Venezuela : ~1 chacun)
Total	728	milliards de \$

Une authenticité poignante

■ Je suis perplexe... Je me demande si vous ne pourriez pas me conseiller :

Voici des années et des années que je reçois le catalogue de la librairie *Vrin*. *Vrin*, 6 place de la Sorbonne, est à la fois revendeur et éditeur. Son catalogue, admirable (sauf, bien entendu, que, conformément à la tradition française, il n'y a pas un titre en allemand qui ne soit estropié), ordonné alphabétiquement, paraît chaque mois et propose des ouvrages précieux et introuvables.

Ce dernier mois, deux livres ont retenu mon attention, les nos 5384 et 5385.

Le 5384, d'un certain Mauraige : *L'impureté combattue sous les auspices de Jésus l'époux des vierges et de Marie, leur Reine et leur modèle*.

Le 5385, sans nom d'auteur : *Ma Vie de Garçon ou aventures galantes d'un officier de Dragon* (roman libertin fort léger).

Entre les deux, j'hésite... Comment choisir ? Le premier est à 200 francs (français) ; le second à 150 ... Qu'en pensez-vous ?

Je me suis rendu aux obsèques d'André Muret ... Curieux comme un grand bonhomme marque son entourage et jusqu'à sa cérémonie funéraire. J'allais non sans quelque crainte. Vous savez ce

qu'il en est : souvent des paroles dont on a l'impression qu'elles sont des formules et ne correspondent pas tout à fait à un sentiment vrai - soit que le malheureux pasteur n'ait pas connu le défunt, qui ne mettait jamais les pieds à l'église ; soit que les assistants ne croient pas tout à fait aux promesses bibliques ou soient venus pour de pures raisons de convenance.

Or là, tant dans les paroles prononcées que dans les réactions de ceux qui les entendaient, une authenticité poignante. Aussi bien Armand Magnin que Forel ont su trouver les mots les plus simples et les plus justes. Quant au troisième à rendre hommage au disparu, le camarade Décosterd, à l'égard de qui, je ne sais trop pourquoi, je nourrissais quelque prévention, il a donné le spectacle d'un homme bouleversé, et pleurant littéralement la disparition d'un ami. Il est vrai que, comme je l'ai déjà dit, André Muret était un "Monsieur" : un homme politique absolument désintéressé ; bien plus, un homme politique qui n'utilise pas son parti pour faire carrière, mais tout au contraire sa position sociale et sa fortune (qui n'était pas négligeable) et sa carrière pour la cause qui lui tient à cœur (celle des moins favorisés), ça n'est pas tellement fréquent. Et la fidélité à une cause (même si l'on est en droit d'émettre des réserves sur la cause en question, voire même sur la manière de la défendre), c'est assez rare et assez admirable.

Il est vrai aussi que hantait la pénombre de la chapelle de Montoie (avec les merveilleux vitraux de J.-P. Kaiser) la présence invisible de Charlotte Muret, sa femme, disparue voici quelques années - disparition dont il ne s'est jamais remis, devait dire Décosterd. Et cela aussi, un couple, un compagnonnage d'un demi siècle, pour les difficultés de la vie quotidienne et pour les luttes politiques, c'est quelque chose, non ?

Si bien que je pensais à ces mots de d'Alembert, je crois, parlant de ce vieux mécréant de Voltaire et disant à peu près "Si Dieu existe, alors cet homme sera parmi les premiers à pénétrer dans le Royaume."

JC

La Guilde du livre de Suisse alémanique a vécu. Les membres qui lui restent fidèles seront dorénavant servis par la Guilde du Livre Gutenberg à Francfort - sur - le - Main (RFA).

Conflit à Zurich entre le groupe hôtelier Caspar E. Manz (CEM), locataire d'un bâtiment exploité comme hôtel et les propriétaires qui viennent de louer le bâtiment au Crédit suisse, désireux de le "banquifier" (verbanken), selon l'expression utilisée par la *ZüriWoche*. Élément cocasse, le CS est également la banque du groupe CEM. Il est donc probable que le centre de la ville comptera bientôt un hôtel en moins et une plus grande surface occupée par une banque.

EN BREF

Un éditeur allemand publie une brochure intitulée *Connexions Schweiz*, catalogue des institutions "alternatives" de notre pays. Malgré quelques réserves, l'ouvrage rendra service.

Mandala-Verlag - P. Meyer, D-5429 Klingelbach.

Le *Tages-Anzeiger* Magazine a noté qu'à Zurich comme ailleurs, les femmes sont minorisées dans le choix des noms de rue de la ville. Score en faveur des hommes : 245 à 10.

Une publicité parue en début d'année dans un journal néerlandais pour la caisse d'épargne "Algemeene Spaarbank voor Nederland" atteste que la banque n'entretient de relations d'affaires ni avec le Chili ni avec l'Afrique du Sud. Bravo la transparence.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable :

Jean-Daniel Delley

Rédacteur : Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier

Jean-Pierre Bossy

Ernst Bollinger

François Brutsch

André Gavillet

Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon

Points de vue :

JeanLouis Cornuz, Jean-Christian Lambelet

Abonnement :

63 francs pour une année

Administration, rédaction :

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél : 021 / 22 69 10 CCP : 10 - 15527-9

Composition et maquette :

Domaine Public

Impression :

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Une identité plus vaste que le bassin lémanique

■ (eb) Bertil Galland, dans un petit livre de poche publié aux éditions Zoé, *La littérature romande expliquée en un quart d'heure*, recueille dans la paume de sa main, une poignée de réflexions qui toutes convergent vers la certitude que la littérature romande existe. La pertinence serait à découvrir au niveau de l'unité de lieu, et non pas dans l'unité des thèmes ou des langages. Pour ma part, je considère que cette manière de tracer une limite géographique dans le territoire culturel fait la part trop belle à un atavisme mutilant, et je m'en explique ci-dessous à propos de l'écrivain Blaise Cendrars dont on fête cette année le centième anniversaire de la naissance.

Revenons à Bertil Galland qui voit le cœur de la littérature romande moins dans l'inspiration commune et créatrice des écrivains que dans "la durée, l'intensité, la qualité, l'originalité d'une relation entre ceux qui écrivent et ceux qui lisent sur un territoire donné". En mettant ainsi l'accent sur l'identité relationnelle entre ceux qui écrivent et ceux qui lisent, Galland atténue du même coup l'écart, la différence, la séparation des styles, des tonalités, des langues de chacun. En fait, la littérature romande est, en tant que telle, divisée, déchirée, creusée par des conflits et des contradictions qui lui donnent sa permanence.

Pain et fromage

Il y a d'abord cette forme d'expression devenue traditionnelle, depuis que Ramuz, le père, l'a consacrée : accès à l'universalité au travers de la célébration esthétique des coutumes locales, du pain et du fromage.

Cette approche du réel qui privilégie l'amour des choses simples, des sentiments imprégnés de l'odeur de la terre et des vignes, est caractéristique de Maurice Chappaz dont la revue *Ecriture* (no 27) fête ces jours-ci le 70^{ème} anniversaire. Des com-

mentaires et critiques d'une extrême finesse sont réunis là pour regarder le déploiement poétique d'une oeuvre et d'une vie. Relisons ce texte de Pierre-Olivier Walzer :

"Tout, chez Chappaz, est citation de ses origines. Les mains courtes d'homme de la terre, les épaules larges, le nez solide ("trop long et fouineur" dira Corinna), les longues rides élargissant le front et creusant leur sillon des deux côtés de la bouche, la moustache ébouriffée, blanche et drue, tout en lui trahit la présence et l'importance des ancêtres valaisans, paysans et vigneron".

Ce qui réunit en définitive une série d'écrivains romands dans une tradition chère à Ramuz, c'est, comme le dit Georges Borgeaud dans ce même numéro d'*Ecriture* l'amour partagé de la Beauté du monde.

Une vue pessimiste

A l'opposé de ce courant optimiste, quelques écrivains se frayent une voie en Suisse romande en exprimant la laideur du monde. Sur les traces d'Edmond-Henri Crisinel ("... J'ai maudit le jour où je suis né, ... j'ai frissonné d'entendre vos clameurs, ô mâles Erinnyes", *Élégie de la maison des morts*), Richard Garzarolli occupe la position du cynisme. Son parti pris consiste à condamner le réel dont on ne peut tirer aucune raison d'enthousiasme. Il perçoit au contraire que les hommes poursuivent vainement des fins immorales ou non pertinentes, qu'ils ne sauraient d'ailleurs atteindre. Il asphyxie cruellement tout espoir, tout projet, et déclare, comme Diogène devant les "Alexandre" des temps modernes : pauvres puissants, cessez de vous bercer d'illusions !

Dans son dernier roman, *Belmont-sur-Mer* (1), l'auteur dessine librement, sur fond de climat familial infesté, les ombres chinoises de la bourgeoise vaudoise qui niche sur la colline du même nom : un juge, un chef de la police, un avocat et un Conseiller d'Etat, tous impliqués

dans de sombres et criminelles menées. Peu de lecteurs entreront sérieusement dans cette idée que le parti radical vaudois constitue une menaçante nouvelle féodalité.

L'inspiration centrale du roman est dans l'analyse en profondeur des rapports homosexuels de jeunes gymnasiens vaudois en proie à la marginalité. Ce thème d'élection renforce encore le cynisme ambiant du livre, qui s'ouvre sur un monde glacial et mort. Paradoxalement, ce qui rend ce roman attachant, c'est l'obstination délirante de l'auteur à couper toute retraite au lecteur.

Cosmopolitisme

La troisième voie de la littérature romande, dont ne parle pas Bertil Galland, est celle qui s'est expatriée, qui a renié son lieu de naissance, pour ressurgir dans le cosmopolitisme. Le nom lui-même crée l'effroi, mais cette littérature romande à l'étranger (comme le service militaire du même nom), a montré au début du XX^e siècle, avec Blaise Cendrars dont on fêtera cette année le centième anniversaire de la naissance, une vitalité créatrice éblouissante. Empruntons ce portrait à Pierre-Olivier Walzer de nouveau :

"Poète conquérant, lyrique de l'action qui brûle d'embrasser les routes, les océans, les continents, du Kremlin à Panama, des Sierras espagnoles aux Montagnes rocheuses, évoquant au passage avec éclat les forêts équatoriales ou les premiers matins du monde, Cendrars est l'homme qui connaît "tous les horaires - tous les trains et leurs correspondances" et qui "tourne dans la cage des méridiens comme un écureuil dans la sienne". (*Littérature Française - Le XX^e siècle* p. 197)

Décidément, la littérature romande embrasse une identité plus vaste que celle du seul bassin lémanique.

(1) Coll. La Table Ronde, 1986